

Jamal Belahrach : "Nous sommes tous responsables du drame de Casablanca"

29/04/2008

- Yabiladi : Quel regard portez-vous sur le drame humain qui vient de se produire au Maroc?
- Jamal Belahrach : D'abord de la tristesse pour les familles concernées et ensuite de la colère car cet évènement reflète notre dysfonctionnement sur toute la chaîne des responsabilités.

- Y a t-il un ou plusieurs responsables?
- La responsabilité est totale de la part de tous les acteurs. La véritable question est : Pourquoi ne faisons nous pas respecter le minimum de la loi en matière de sécurité ? Nous devons élargir le dialogue social à toutes les questions de sécurité au travail et avoir une législation plus draconienne.

- Selon vous, la sécurité dans l'entreprise, est-elle une priorité, un souci ou un détail pour l'entrepreneur?
- Souvent la compétition sur les prix entraine certains opérateurs économiques à négliger l'aspect "conditions du travail" et en particulier dans le tissu des PME-PMI. L'ensemble des grands groupes est doté de services dédiés à la sécurité et l'hygiène au travail. S'assurer des bonnes conditions du travail est un devoir du chef d'entreprise. Elle doit être une priorité car la productivité dépend de la capacité des salariés à bien faire le travail et ce dans de bonnes conditions. La sécurité est un investissement et non un coût. C'est cela que les parties prenantes doivent comprendre et c'est le chantier que les partenaires sociaux doivent ouvrir.

- Comment prévenir le risque? Est-ce le rôle de l'Etat, du domaine du bon sens et de la raison,...?
- Effectivement, la prévention est majeure. Dès le recrutement, les salariés doivent être sensibilisés à la sécurité, aux postes de travail,... Ceci est d'abord le rôle de l'entreprise. Ensuite dans le cas de la présence de délégués du personnel ou de syndicats, le comité d'hygiène et de sécurité doit veiller en permanence sur l'application des consignes, des sécurités, des audits,... Le rôle de l'Etat se résume à encadrer les conditions d'exécutions des règles et la conformité avec la réglementation internationale. De plus, dès lors qu'il s'agit de sous-traitance du personnel comme dans le cas d'entreprises de travail temporaire, il faut clarifier encore plus le rôle de l'entreprise d'intérim de l'entreprise utilisatrice.

- Et enfin, quelle place pour l'élément humain dans la société marocaine? Ce terrible drame n'est-il pas révélateur du peu d'intérêt suscité par les donneurs d'ordre envers les populations?
- L'économie, la mondialisation ne doivent pas nous faire oublier que nous gérons d'abord des hommes et des femmes qui recherchent de la dignité à travers le travail. Ce faisant, s'assurer que ces mêmes personnes œuvrent dans des conditions optimales, c'est d'abord une forme de respect du client que nous sommes censés livrer et une manière d'entreprendre qui correspond à une véritable responsabilité sociale sans négliger l'aspect économique. Dans notre pays, on oppose trop l'économique et le social. Pour ma part, je suis convaincu d'une approche où l'on peut et où l'on doit réunir les deux. Encore faut-il que l'éthique, la transparence et la lutte contre la concurrence déloyale soient une priorité pour tous !

Lire aussi :

- :: Incendie à Casablanca: les premières pistes de l'enquête
- :: Nouvel incendie mortel à Casablanca. Bilan provisoire : 3 morts
- :: Incendie de Casablanca : Les patrons de l'usine mis en garde à vue

Rachid Hallaouy
Copyright Yabiladi.com



<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=interviews&id=141>